

Message du Conseil Permanent aux évêques

Le 28 octobre 2020

Chers amis,

Le Président de la République a décrit la situation sanitaire inquiétante dans laquelle se trouve notre pays, comme les autres pays d'Europe occidentale et beaucoup d'autres dans le monde. Le Ministre de l'Intérieur avait auparavant, à 18h, reçu en visioconférence les responsables des cultes en notre pays.

Des mesures strictes ont été annoncées. Elles touchent l'ensemble des secteurs d'activité de notre pays. Tous les citoyens sont responsables de leur succès. Chacun coopère de manière concrète à la vie de tous et au maintien du dynamisme économique et spirituel de notre pays.

Le Ministre de l'Intérieur a annoncé qu'il serait possible aux chrétiens de célébrer la fête de la Toussaint et aux musulmans la fête de la naissance de Mahomet. En revanche, les mesures de confinement toucheraient les cultes dès le dimanche soir, excluant le lundi 2 novembre.

Le Ministre a ensuite indiqué que, pendant au moins quatre semaines, les célébrations ne seraient pas autorisées, ni le dimanche ni en semaine, sauf pour les obsèques, mais que les lieux de culte pourraient rester ouverts, selon la volonté de leurs responsables. Cette mesure devrait être clarifiée par le Premier Ministre demain jeudi. Nous en évaluerons précisément les modalités.

D'autre part, le Ministre a assuré que les aumôniers des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des prisons, pourront continuer à travailler ; de même, les bénévoles des associations caritatives (distribution de nourriture, accueil, soutien scolaire...) pourront poursuivre leur mission. Les responsables de ces activités devront leur fournir une carte attestant leur statut de bénévoles reconnus.

Les autorités publiques souhaitent vivement que la vitalité ne soit pas tuée en notre pays.

Pour ce qui nous concerne spécifiquement l'assemblée plénière des évêques, y compris pour nos invités, se tiendra aux dates prévues par une série de visio-conférences, sous divers modes, dont le calendrier sera diffusé dès vendredi.

Le conseil permanent exprime son amitié aux responsables, aux chapelains, aux prêtres, au personnel des sanctuaires de Lourdes qui ont travaillé pour préparer la tenue de l'assemblée.

Demain, nous verrons si des informations supplémentaires nous sont apportées soit par le Premier Ministre dans son allocution de 18h soit par d'autres voies et nous préparerons, si besoin est, une déclaration.

Dans ce temps difficile, réjouissons-nous déjà de pouvoir célébrer tous les saints et accompagnons les fidèles dans la prière pour les défunts,

Fraternellement,

Le conseil permanent